

Livret des bénévoles

Description

L'association TaTaToom est en charge de la programmation et de la communication autour des événements de Toï Toï le Zinc (17-19 rue Marcel Dutartre à Villeurbanne). Le lieu est aussi un restaurant les midis en semaine et un bar les soirs et propose des produits locaux et/ou fait maison.

TaTaToom / Toï Toï le Zinc offre une programmation diversifiée en terme de types d'événements (blind test, stand up, concerts, ateliers, etc...) et en terme de musique (rock, pop, musique du monde, punk, etc...). Les artistes accueillis, qu'ils soient émergents ou établis, sont issus de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour permettre l'émergence d'une scène locale. Nous avons mis en place des « Tarifs solidaires » pour permettre à toutes et tous d'accéder à la culture et à nos événements selon leur budget culture & loisir. Il n'y a pas de justificatifs à fournir, sauf pour les tarifs étudiants. L'idée est de sensibiliser le public sur le fait qu'ils peuvent donner le montant qu'ils souhaitent ou qu'ils peuvent se permettre, pour l'entrée d'un concert, sachant que la quasi-totalité du montant récupéré à la billetterie va directement aux artistes.

L'équipe



Partie restauration : Patrick et Fanette

Partie bar : Nicolas, Marie et Leonie

Partie associative :

Direction : Anne et David.
Communication : Fanny et Olympe.

Régie générale : Vincent, Ramzi et Guillaume.

L'équipe



Les missions bénévoles

Les missions se déroulent au Toï Toï le Zinc à Villeurbanne.

Le bénévolat se déroule sur les soirs de concerts et comporte plusieurs missions :

- Accueil du public & gestion de la caisse & sensibilisation aux tarifs solidaires > 2 personnes par soir à la billetterie.
- Etre vigilant.e à toute forme d'abus potentiels de la part du public pour assurer un espace safe pour toutes (agressions sexistes et sexuelles en milieu festif...).

Et / ou

- Photographie / Vidéo.
- Participation au comité d'écoute (donner son avis de manière régulière sur les groupes qui pourraient jouer au Toï Toï).

Les dates de concert (ou autres demandes) sont postées chaque mois sur le groupe Facebook des bénévoles "Les joyeux bénévoles du Toï Toï". Les bénévoles n'ont aucune obligation en termes de régularité, ils s'inscrivent aux dates où ils sont disponibles et où ils souhaitent venir... Les bénévoles ne s'inscriront qu'une fois certain.es d'être disponible à la date en question et préviendront le plus tôt possible en cas d'indisponibilité imprévue.

Droits du bénévole

Accueil / intégration

L'accueil des bénévoles est assuré par la personne tenant le poste en service civique de "Chargé.e de médiation". Le bénévole suivra une petite formation pour connaître le matériel utilisé ainsi que la procédure. Il y aura une petite formation sur les tarifs solidaires, ce que ça veut dire, le discours à tenir aux publics et les réponses aux questions fréquentes.

Avantages

Chaque bénévole profite d'un accès gratuit à tous les événements de la saison au Toï Toï avec un.e invité.e. Un repas, chaque soir de bénévolat, est aussi proposé ainsi que 2 boissons (soft ou alcool).

L'adhésion est de 3€, elle permet aux bénévoles d'être couvert.es en cas d'accident. Les bénévoles peuvent interrompre à tout moment leur collaboration mais s'engagent à respecter un délai de prévenance raisonnable dans la mesure du possible.